



CHILOU Auguste.

Volontaire des Forces Françaises Libres (1912-1944). Né à Rennes, le 17 mai 1912. Parachuté en France le 6 juin 1944 au-dessus du moulin de Plumelec (Morbihan), il participe à l'instruction des maquisards de Saint-Marcel, ainsi qu'aux opérations de parachutage, au P.C de La Nouette. Tué au combat à Plumelec (Morbihan).

Volontaire des Forces Françaises Libres (1912-1944)

D'origine très modeste, son père est journalier, sa mère laveuse, Auguste CHILOU est né à Rennes, le 17 mai 1912.

1932 : accomplit son Service militaire, puis s'engage.

- Est incorporé dans le 3ème Régiment d'Infanterie Coloniale, comme soldat de 2ème classe.
- Envoyé au MAROC, il obtient un « Certificat de Bonne Conduite » le 7 mars 1933.
- Suit son Régiment en Indochine jusqu'en 1938.
- Retour en France pour rejoindre le 3ème R.I.C. en détachement à Marennes, où il est nommé caporal.
- Il suivit le peloton durant son séjour à La-Rochelle.

1938 : il est caporal-chef.

1939 : le 7 février, il signe un nouvel engagement de 3 années au titre du 3ème R.I.C.

Nommé Sergent.



Auguste Chilou
A F N le 30 octobre 1939

[Photo en grand format](#)

14 avril 1939, Mariage avec Henriette BOISLIVEAU.

Le 8 juin 1940, il est nommé Sergent-chef d'active, dans le 3ème R.I.C. Le 15 juin 1940, fait prisonnier par les Allemands à Dandrupt, dans la Meuse, il est dirigé vers le camp de Saint-Menehould, près de Péronne. Il s'évade en décembre 1940, et revient à Rennes où il est recherché par les occupants.

Traqué par les S.S., il se cache rue de Nantes, protégé par ses voisins. Il travaille dans le bâtiment, mais souhaite rejoindre la France Libre.

Il quitte Rennes le 3 avril 1942.

Essayant de passer la frontière à Cerbère, il est arrêté. Il n'a pas d'argent, et la justice de Vichy demande à sa femme de payer l'amende, ce qu'elle ne peut faire, étant sans ressources, et ne touchant aucune allocation car son époux n'a pas signé de délégation de solde.

1 mois de prison à Perpignan avant d'essayer à nouveau de passer en Espagne avec de faux papiers. Sous le nom d'Arthur Challow, il est arrêté et interné en Espagne du 2 juin au 24 juillet 1942 à Tortosa et Saragosse, puis du 28 juillet au 23 septembre 1942, au camp de Miranda dont il s'évade. Il réussit à rejoindre Gibraltar où il séjourne du 28 septembre au 12 novembre 1942.

La Mission des Forces Combattantes Françaises de Gibraltar lui donne, en tant que sergent-chef, le commandement des 25 hommes qui, du 12 au 20 novembre rejoignent avec lui l'Angleterre en bateau.

Il reste à Londres du 21 novembre au 11 décembre 1942, signe son engagement dans Les Forces Françaises Libres le 8 décembre 1942, puis rejoint le camp de Camberley où il est affecté.

Là, il prend part à l'entraînement des parachutistes S.A.S. (Spécial Air Service) et aux opérations avec le 2ème Régiment de Chasseurs Parachutistes. Il est notamment attaché au service secret.



[Photos en grand format](#)

Remarqué pour ses qualités physiques et morales, Auguste Chilou est intégré à la plus prestigieuse section de la Compagnie, commandée par le lieutenant Marienne. Marienne qui ne se trompe pas sur la valeur humaine de son subordonné, le nomme commandant en second de la section.

Quelques mois plus tôt, en Angleterre, le Lieutenant Marienne écrivait : « Je commande la 2ème troupe du 4ème Bataillon. C'est une vieille garde mystique et sûre. Ce n'est pas seulement 50 garçons courageux, c'est une entité qui a été dans les moments de crises traversés, l'âme des parachutistes français de Grande-Bretagne »

Il arrive à Largo (Ecosse) le 18 janvier 1943 et prend part, le 23 octobre 1943, au record mondial de saut en parachute par équipe de 20, (2ème troupe du 4ème bataillon), sous les ordres du lieutenant Marienne, ravissant le titre aux Américains. Ce record est non battu à ce jour.



[Photo en grand format](#)

Septembre 1943 il est nommé adjudant.

Parachuté en France le 6 juin 1944 au-dessus du moulin de Plumelec (Morbihan), il participe à l'instruction des maquisards de Saint-Marcel, ainsi qu'aux opérations de parachutage, au P.C de La Nouette.

Le 9 juin, le général Allard lui confère le grade de lieutenant.

Avec ses hommes, il prend une part active au grand combat du 18 juin, lors de l'attaque allemande sur Saint-Marcel, où plus de 500 ennemis sont mis hors de combat.

Afin d'assurer le repli et la sécurité d'un groupe de résistants, il revient vers Plumelec.

Le 29 juin 1944, à la suite d'une dénonciation, il est encerclé par les Allemands à la ferme de Romungol-du-Bas où, intendance oblige, il négociait l'achat d'un veau.

Il refuse de se rendre et livre à l'ennemi un combat sans merci mais dont l'issue était fatale. Il est tué après avoir épuisé les trois chargeurs de son arme, et s'écroule dans le bois où aujourd'hui une stèle rappelle le sacrifice de ce parachutiste de la France Libre.

Distinctions françaises et étrangères:

- Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur. (Décret du 10 novembre 1960)
- Médaille Militaire de l'Armée de l'air (Décret du 30 octobre 1944)
- Croix de Guerre avec Palme. (Décret du 30 octobre 1944)
- Croix de Guerre avec Etoile d'Argent. (Décret du 13 octobre 1945)

- Médaille de la Résistance française. (Décret du 10 novembre 1960)
- Médaille des Evadés. (Décret du 13 novembre 1945)
- Médaille Commémorative des services volontaires des Forces Françaises Libres. (Décret du 4 avril 1946)
- Médaille de la déportation et de l'internement pour faits de résistance. (Remise par Monsieur E. Hervé, Maire de Rennes, le 8 mai 1985.
- Médaille Militaire des Parachutistes. (Décret du 3 mai 1949)

De nombreux hommages ont été rendus à cet homme courageux, en voici quelques extraits :

Auguste CHILOU, Lieutenant nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur :

« Magnifique patriote, membre des Forces Françaises de l'Intérieur. Arrêté pour faits de résistance le 29 juin 1944, est mort glorieusement pour la France. »

Extrait du Décret du 10 novembre 1960. J.O. du 16 novembre 1960

Sous les signatures de Charles de Gaulle, Président de la République
Michel Debré 1er Ministre
Pierre Messmer Ministre des Armées.

Médaille Militaire

« Magnifique Sous-officier, incarne pour tous ceux qui l'ont connu l'exemple le plus pur des qualités militaires. Parachuté en France le 6 juin, il participait au combat de Saint-Marcel, sa bravoure et son ascendant sur ses hommes furent pour beaucoup dans le succès de la journée. »

•Citation du Général Arlabosse à l'occasion de la Prise d'Armes du 8 mai 1951 à Rennes pour la remise de la Croix de guerre avec palmes à Henriette Chilou, sa femme.

Le journaliste qui relatait cette remise de médaille dans le journal Ouest-France du 9 mai 1951 concluait : « Tel est l'homme, le soldat, le héros rennais, a qui le général Arlabosse en lui rendant hommage, a décerné ce jour, la Médaille militaire et la Croix de guerre. »

Médaille des Evadés – Croix de Guerre avec Etoile d'Argent

« Sous-officier énergique. Fait prisonnier au cours de la campagne de France en juin 1940 et interné dans un front stalag, réussit en décembre 1940 à s'en évader et à regagner les Forces Aériennes Françaises en Angleterre par l'Espagne après un internement de plus de 6 mois. »

RENNES, en hommage, a donné son nom à une rue de sa ville depuis 1967.

« Ce résumé des faits d'armes de ce grand patriote, de ce grand résistant, nous montre à tous, l'exemple des plus pures qualités militaires : du courage, de la bravoure, et du sens très élevé du devoir. »

Sources; Mémoire de granit p 34